

**Depuis 2010, la Slovaquie interdit à ses ressortissants d'avoir une double citoyenneté. Alors que la diaspora slovaque est l'une des plus importantes au monde, cette loi pourrait être sur le point de changer.**

Article originellement publié en anglais le 25 mars 2021 par notre site partenaire [Kafkadesk](#).



**Photo d'illustration : pile de passeports slovaques (Source : ambassade de Slovaquie à Budapest)**

**Par Zuzana Palovic, docteure en philosophie diplômée de l'Université de Surrey, fondatrice de l'ONG Global Slovakia et auteure de l'ouvrage 'The Great Return' et Samuel Ďurovčik, étudiant à l'Université de droit Masaryk à Brno.**

Qu'est-ce que la citoyenneté ? C'est une loi qui reconnaît l'appartenance d'une personne à un pays. La citoyenneté peut être transmise par le sang (*Jus sanguinis*), ce qui signifie que l'on appartient au pays de ses parents ; ou par le lieu de naissance (*Jus soli*), ce qui signifie que l'on reçoit la citoyenneté du territoire dans lequel on naît.

La plupart des pays fonctionnent selon le principe du *Jus sanguinis*. Cela semble assez simple, non ? Pourtant, les frontières nationales sont en fait des lignes tracées dans le sable et sont beaucoup moins stables que ce que l'on pourrait croire à première vue. Les guerres, l'effondrement des empires, l'émergence de nouvelles nations, la recherche de moyens de subsistance et le désir d'explorer, d'étudier ou de trouver un ou une partenaire ont compliqué la situation. Tout cela a abouti à l'introduction de ce qui peut sembler être un nouveau concept – celui de la citoyenneté par *naturalisation*.

Cela signifie qu'une personne peut acquérir une nouvelle citoyenneté, en plus de celle qu'elle a reçue à la naissance, après avoir vécu sur ce territoire pendant une certaine période, généralement comprise entre 3 et 8 ans. C'est ce qu'on appelle la double citoyenneté. C'est un phénomène qui est devenu courant à l'ère pré-COVID des vols long-courriers bon marché et de l'assouplissement général des restrictions à l'immigration pour les passeports tant convoités de l'Union européenne (UE) et du Nouveau Monde. [...]

**Le pays compte 5,5 millions d'habitants et on estime qu'environ 1,8 million de Slovaques vivent à l'étranger, dont 90 000 au Royaume-Uni et 800 000 aux États-Unis, ce qui en fait l'une des plus grandes**

## diasporas du monde par habitant, juste derrière celle de l'Irlande.

### Le cas de la Slovaquie

Située au cœur même de l'Europe, la Slovaquie a toujours été au carrefour des civilisations, des empires et des idéologies. Aux XIXe et XXe siècles, un tiers des ressortissants slovaques ont quitté leur patrie pour émigrer à l'étranger. Cette tendance est toujours d'actualité au XXIe siècle. La Slovaquie possède la plus grande diaspora d'étudiants par habitant de l'UE. Le pays compte 5,5 millions d'habitants et on estime qu'environ 1,8 million de Slovaques vivent à l'étranger, dont 90 000 au Royaume-Uni et 800 000 aux États-Unis, ce qui en fait l'une des plus grandes diasporas du monde par habitant, juste derrière celle de l'Irlande.

Malgré une longue histoire de migration et la présence d'un certain nombre de minorités ethniques sur son territoire, actuellement la Slovaquie ne reconnaît pas la double nationalité. Il s'agit pourtant d'un tournant idéologique relativement récent. En effet, la double citoyenneté était la norme sur le territoire depuis l'époque de l'empereur François-Joseph Ier et ce, jusqu'en 2010, lorsque le gouvernement de l'époque a décidé de l'interdire.

Beaucoup ont interprété cette décision comme une réaction instinctive à la politique stratégique du Premier ministre hongrois Viktor Orbán, qui a libéralisé l'accès à la citoyenneté hongroise pour les descendants de Hongrois dans le monde entier. Les Slovaques d'origine hongroise représentent 10 % de la population et les efforts de la Hongrie pour récupérer sa diaspora dispersée sur le territoire de l'ancien royaume magyar ont été accueillis avec beaucoup de suspicion, que ce soit en Slovaquie, en Ukraine ou en Roumanie.

## La double citoyenneté était la norme sur le territoire depuis l'époque de l'empereur François-Joseph Ier et ce, jusqu'en 2010, lorsque le gouvernement de l'époque a décidé de l'interdire.

Le gouvernement slovaque a senti qu'il devait réagir à ce qu'il percevait comme une menace pour sa souveraineté nationale. Mais il s'est involontairement tiré une balle dans le pied. Bloquer l'accès à la citoyenneté hongroise pour les Slovaques d'origine hongroise signifiait éradiquer la double citoyenneté. Par conséquent, la très importante diaspora slovaque a perdu la possibilité de rester slovaque, tout en étant naturalisée dans un pays étranger. À partir de 2010, les Slovaques ont donc dû choisir. Ils pouvaient être l'un ou l'autre, mais ils ne pouvaient plus être les deux.

### Réforme de la loi sur la citoyenneté

Près de onze ans plus tard, un débat est en cours sur la réforme de la loi sur la citoyenneté, qui permettrait de ressusciter la double citoyenneté dans le pays. Si elle est approuvée par le Parlement ce mois-ci, la réforme promet de rendre ce qui a été perdu à des milliers de Slovaques à l'étranger.

Cette avancée positive a suscité une vive controverse à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement. Celle-ci se résume à la « question hongroise », point sensible à nouveau mis sur le devant de la scène lors de la récente visite du ministre hongrois des Affaires étrangères en Slovaquie. Péter Szijjártó avait alors déclaré : « *n'ayez pas peur de la double citoyenneté* ». [...]

**Lire : « [Recensement : la population de Slovaquie se compte, la minorité hongroise aussi](#) »**

En outre, l'expérience de 41 ans de communisme en Slovaquie a ancré certaines croyances et valeurs qui sont difficiles à déraciner. Un héritage qui continue de façonner le débat public et l'atmosphère politique. Le rideau de fer avait physiquement coupé plusieurs générations de tout contact avec l'Occident. La question de l'allégeance nationale et de la citoyenneté se résumait alors à « vous êtes avec nous ou contre nous ». Sans parler du fait que le parti communiste retirait la citoyenneté et saisissait les biens de tous ceux qui osaient partir.

**Le gouvernement slovaque a senti qu'il devait réagir à ce qu'il percevait comme une menace pour sa souveraineté nationale. Mais il s'est involontairement tiré une balle dans le pied.**

Trente-deux ans après la Révolution de velours et la chute du rideau de fer, beaucoup se sentent mal à l'aise à l'idée que les citoyens slovaques possèdent plusieurs citoyennetés et allégeances nationales. Comment pourrait-on être slovaque tout en étant britannique, allemand ou américain ? Et même, comment pourrait-on être un citoyen loyal envers la Slovaquie et la Hongrie tout à la fois ? Mais la citoyenneté et l'appartenance à une nation ne s'appliquent-elles que lorsque l'on vit à l'intérieur de ses frontières ? Ne peut-on être « slovaque » que si l'on réside physiquement sur le territoire ?

### Être « slovaque »

Au XIXe siècle et au début du XXe siècle, les gens partaient en raison des difficultés économiques et de la pauvreté. Plus tard, les Slovaques ont fui en masse, d'abord le fascisme, puis l'oppression du parti communiste qui a pris le pouvoir en Tchécoslovaquie en 1948. Quelque 200 000 personnes ont quitté le pays à cette époque. D'autres départs ont suivi après l'occupation soviétique de 1968, lorsqu'un demi-million de citoyens sont devenus des réfugiés politiques.

L'adhésion à l'UE a donné lieu à une nouvelle vague d'émigration qui se poursuit encore aujourd'hui, de nombreux Slovaques cherchant à étudier et à travailler en République tchèque, entre autres pays d'Europe occidentale. Peut-être cette tendance finira tôt ou tard par s'inverser, mais pour l'instant, certaines des personnes les plus brillantes de Slovaquie sont parties à l'étranger.

Et c'est là qu'en est la Slovaquie pour l'instant. Ce raisonnement court-termiste coûte à la Slovaquie des ressources, des opportunités et surtout, sa population. Mis à part l'abandon, la colère et [le sentiment d'une menace hongroise](#), une question plus importante se pose : voulons-nous nous prospérer ou régresser en tant que nation ?

La Slovaquie peut choisir ou bien d'intégrer la diaspora slovaque de l'étranger, ou de punir ces personnes pour leur départ. Pourquoi ne pas plutôt nous concentrer sur nous-mêmes et chercher des moyens de nous unir avec notre diaspora mondiale au nom de la Slovaquie et de sa prospérité ? Nos voisins les Tchèques, les Polonais et bien sûr les Hongrois, l'ont déjà fait.